



Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du **Comité exécutif** de la Commission scolaire des Chic-Chocs, tenue à l'école Esdras-Minville, le **mardi 25 août 2009, à 19 h**, sous la présidence de monsieur Jean-Marc Lemieux.

1. OUVERTURE

Le président, monsieur Jean-Marc Lemieux, ouvre la rencontre, souhaite la bienvenue et explique le déroulement de la rencontre.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Six commissaires sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs les commissaires :

Guylaine Bernatchez	Franckie Lévesque
Monique Chrétien	Jean-Pierre Pigeon
Jean-Marc Lemieux	Ghislain Smith

La commissaire, madame Jocelyne Côté a avisé de son absence.

Les commissaires-parents, madame Marie-France Minville et monsieur Joël Francoeur sont présents.

Sont aussi présents :

Monsieur Jean Letarte	directeur général
Monsieur Michel Morin	secrétaire général
Madame Marie-Josée Roy	directrice du Service des ressources humaines
Monsieur Martin Savoie	directeur du Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2009
 - 4.2 Suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2009
 - 4.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 juin 2009
5. Droit de parole
6. Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire
 - 6.1. Renouvellement de contrats de transport en minibus
 - «Transport adapté et collectif de la Côte-de-Gaspé »
 - « Les investissements Victorice Boulay inc »
 - 6.2 Contrats de transport des élèves par berlines

7. Information et commentaires :

7.1

8. Autres affaires :

8.1

9. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Pierre Pigeon et résolu,

CE-0908-001 que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

4. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2009

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2009

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Smith, et résolu,

CE-0908-002 que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 22 juin 2009 soit adopté tel que présenté.

4.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2009

Le directeur général, monsieur Jean Letarte, procède au suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2009.

4.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2009

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Guylaine Bernatchez, et résolu,

CE-0908-003 que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 juin 2009 soit adopté tel que présenté.

5. DROIT DE PAROLE

Monsieur Ghislain Smith propose d'accorder le droit de parole aux commissaires, messieurs Jean-Yves Dupuis, et Guy Dugal mais personne ne prend la parole.

6. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, FINANCIÈRES, DE L'INFORMATIQUE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

6.1 RENOUVELLEMENT DE CONTRATS DE TRANSPORT EN MINIBUS

- « Transport adapté et collectif de la Côte-de-Gaspé »
- « Les investissements Victorice Boulay inc. »

VU l'article 42 du « *Règlement sur la délégation des fonctions et pouvoirs* » accordant au comité exécutif l'autorité d'autoriser les contrats de transport des élèves;

VU le contrat d'un an (2008-2009) signé l'an passé avec le transporteur « Transport adapté et collectif de la Côte-de-Gaspé » et le contrat d'un an (2008-2009) signé l'an passé avec le transporteur « Les investissements Victorice Boulay inc. », contrats à être renouvelés pour 2009-2010 avec l'indexation prévue;

CONSIDÉRANT les demandes des Services éducatifs;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Frankie Lévesque, et résolu,
CE-0908-004 d'accorder le renouvellement des contrats de transport scolaire n° 1097 et no 291-A, conformes au tableau ci-dessous, pour l'année scolaire 2009-2010, et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire à signer les contrats pour et au nom de la Commission scolaire :

# TRANS- PORTEUR	TRANSPORTEUR	MONTANT	TPS	TVQ	TOTAL
1097	Transport adapté Côte-de-Gaspé	43 388,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	43 388,00 \$
291	Les investissements Victorice Boulay inc.	50 428,68 \$	2 521,43 \$	3 971,26 \$	56 921,37 \$

6.2 CONTRATS DE TRANSPORT DES ÉLÈVES PAR BERLINES

VU l'article 42 du « **Règlement sur la délégation des fonctions et pouvoirs** » accordant au comité exécutif d'autoriser les contrats de transport des élèves;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de signer certains contrats de berlines afin de compléter le transport scolaire requis pour 2009-2010;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Guylaine Bernatchez, et résolu,

CE-0908-005 d'accorder les contrats de transport scolaire par berlines, pour l'année scolaire 2009-2010, selon le tableau ci-dessous et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire à signer les contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs :

N° CONTRAT	N° DE CIRCUIT	TRANSPORTEUR	MONTANT	TPS	TVQ	TOTAL
578	301	Noëlla Lapierre	28 445,45 \$	1 422,27 \$	2 240,08 \$	32 107,80 \$
578	303	Noëlla Lapierre	28 876,18 \$	1 443,81 \$	2 274,00 \$	32 593,99 \$
578	309	Noëlla Lapierre	38 945,63 \$	1 947,28 \$	3 066,97 \$	43 959,88 \$
319	306	Solange Boulay	46 397,41 \$	2 319,87 \$	3 653,80 \$	52 371,08 \$
1445	840	Transport L.A. Coulombe inc.	29 248,51 \$	1 462,43 \$	2 303,32 \$	33 014,26 \$
1445	902	Transport L.A. Coulombe inc.	34 357,48 \$	1 717,87 \$	2 705,65 \$	38 781,01 \$
1482	894	Claire Gasse	23 745,82 \$	-- \$	-- \$	23 745,82 \$

7. INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

- Le président du Comité exécutif, monsieur Jean-Marc Lemieux, distribue les ordres du jour de la séance ordinaire du Comité exécutif du 1^{er} septembre 2009.

8. AUTRES AFFAIRES

Aucune autre affaire ne fut discutée.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Smith, et résolu,

CE-0908-006 que la séance soit levée à 19 h 19.

Président

Secrétaire général